



Maison d'Enfants d'Avenches
Rapport annuel 2022



Maison d'Enfants d'Avenches 2022 :

28 places en internat et 20 places en externat (Matas et ASEJ)

Le Comité

Président :	Jean-Christophe Delafontaine
Vice-président :	Edmond Pradervand
Trésorière :	Natacha Aeby
Secrétaire :	David Moullet
Membres :	Sandrine Gafner Tatjana Balzani Gérard Chiorazzo

Le personnel au 31 décembre 2022

Administration :

Direction :	Dragutin Filipec
Adjoint à la direction :	Jean-Pascal Bovey
Responsable administrative :	Jocelyne Frey

Secteur éducatif :

INTERNAT

Intervenante familiale : Sabine Hofmann

L'équipe 1 : Mélissa Barbey, Justine Bourban, Marina Samardzija, Ermira Bajrami, Bernard Guenot

L'équipe 2 : Fiona Gamba, Salomé Waeber, Julien Martinez, Pierre-Alain Jemmely, Louis Genné

L'équipe 3 : Nadia Wolf, Céline Ramuz-Cochet, Anissa Sujito, Diego Millan, Nicolas Blanc, Maurine Geldof

Lavilado : Géraldine Brülhart, Florence Baltisberger

Stagiaires 2022: Elisa Faggionato, Annaelle Eteme, Coralie Castella, Charline Zbinden

Veilleuses : Magda Brot, Carmen Fanger, Arlinda Osmani, Fatmir Beka

EXTERNAT

MATAS (1 EPT): Olivier Morand et Marina Samardzija

Stagiaires 2022: Naomi Blattmann, Léonie Bonvin

ASEJ (0.6 EPT): Aurélie Nicolet

Personnel d'intendance et technique :

Iryna Dousse, Jacqueline Nicity-Conod, Lumnije Bajrami, Didier Fritz, Branko Pelovski

Au cours de l'année 2022, les personnes suivantes ont quitté l'institution : Caroline Ochs, Julien Rawlings, Angela Pelovski, Aytanna Frutiger, Laetitia Donoso, Andréa Maitrugue, Sophie Oberson, Caroline Rouiller, Salomé Barth, Anaïs Gourmit, Maria Sanchez, Laurence Waeber-Cantin, et Mme Samardzija qui a pris sa retraite anticipée et reste active à un taux faible.

Nous les remercions pour le travail fourni et leur souhaitons beaucoup de succès, tant dans le domaine professionnel que privé.

Message du président valant rapport présidentiel

Tout a toujours une fin.

Au jour où se tiendra l'assemblée générale de notre association, les travaux de transformation et d'agrandissement de nos bâtiments seront virtuellement terminés.



Débutés au début 2022, les travaux proprement dits ont été achevés en février 2023, puisque les enfants ont pu définitivement prendre possession des locaux de la dernière étape à la fin des relâches de février. Les délais ont été tenus, même s'il a fallu parfois rappeler les entreprises à leurs engagements.

Malgré des surprises inhérentes à tout chantier de transformation, dues notamment à des estimations fantaisistes, le budget a été tenu dans les grandes lignes. Cela est dû à un engagement déterminant de la commission de construction, composée du directeur et des membres du comité Mme Tatjana Balzani Dirren et Edmond Pradervand.

Les exigences légales et bureaucratiques nous ont aussi rappelé que l'absurde fait partie intégrante d'une société prétendument avancée telle que la nôtre ; je songe ici à la présence obligatoire d'un ascenseur ou à la qualification « publique » dont a été affublée la petite piscine que nous avions prévue et à laquelle nous avons fini par renoncer.

Malgré quelques petits hoquets dans la communication, nous pouvons nous féliciter du soutien de notre partenaire étatique cantonal, qu'il s'agisse des réponses favorables à nos diverses demandes ou de conseils avisés lorsque surviennent des épisodes compliqués. Mais il est également vrai que la MEA sait aussi faire preuve de souplesse quand il s'agit d'un accueil de dernière minute ou du placement d'une fratrie nombreuse.

Dans le chapitre des remerciements, les collaborateurs de la MEA ne m'en voudront pas, pour une fois, de privilégier les différents donateurs qui, par leurs libéralités, nous ont permis d'atteindre le *ratio* des fonds propres exigés par l'Etat et d'apporter un petit plus au bien-être des enfants dont nous avons la garde.

Nous disposons dorénavant d'un magnifique outil pour remplir notre mission et espérons que nous réussirons à la mener à bien du mieux possible, eu égard à la malice des temps.

J.-Ch. Delafontaine, Président

Le rapport du Directeur

Quelques fois, les événements de la vie mettent en évidence le thème du rapport de cette brochure. Parlerai-je de la construction ? Mais non ! Je profite de cette année de perturbations voulues (construction) pour parler de moi.



J'ai l'honneur d'être entouré de personnes que j'apprécie profondément et cela s'est confirmé également pendant cette période.

Je ne suis bien sûr pas toujours d'accord avec ces personnes et l'inverse est aussi vrai. Le bonheur d'être bien entouré n'est pas « un fleuve tranquille » : la satisfaction est dans le respect réciproque et dans la volonté de faire toujours mieux pour les enfants qui nous sont confiés et dans le respect de leurs familles.

Parler de mon entourage, c'est d'abord parler des enfants, une cinquantaine qui passe par la Mea chaque année. Je les remercie pour ce qu'ils m'apportent humainement.

C'est aussi parler du comité de la Mea, ces femmes et ces hommes qui me soutiennent et expriment aussi cette « rage » de vouloir changer le monde : que de grandes et belles personnalités !

La DGEJ et ses responsables ; la Directrice générale et les chefs des unités de pilotage, les CEMA (chargés d'évaluation des lieux d'accueil) qui se préoccupent de la santé de l'institution ont également un rôle important pour permettre à notre mission d'être la plus respectueuse possible des enfants placés. Ma reconnaissance va particulièrement à M. Roncière de la DGEJ, responsable de la relation bilatérale. Sa présence à Avenches est la bienvenue car il exprime comment il ressent « l'esprit » de la maison qui accueille les enfants. C'est aussi grâce à son regard et sa vision directe que nous nous ajustons.

L'OFJ avec son regard « méta et à long terme » est certes nécessaire même s'il perturbe quelques fois notre vision « de l'ici et du maintenant ». Un clin d'œil aussi à ces personnes que je ne connais pas plus que cela (car « Berne c'est loin ! ») mais qui sont importantes pour la remise en question annuelle qui vient « titiller » notre concept éducatif : il est en effet si important qu'il ne reste pas dormant !

Je remercie celles et ceux qui ont soutenu financièrement la maison d'Enfants d'Avenches, que ce soit pour la construction (dernière page de ce rapport est dédiée), pour les activités de ski ou la semaine à la mer.

Je manquerais à mon devoir du directeur sans nommer ici toutes les entreprises et leurs ouvriers, sandwiches en mains au moment du repas de midi. Beaucoup de ces personnes sont la preuve qu'un humain n'a pas de limites... ou presque ! Un énorme merci pour cette expérience.

Comment terminer ce rapport sans remercier tous les employés de la Mea, avec qui je partage les 24/24 de notre institution. Un MERCI en majuscules et du cœur à chacun d'entre eux.

D. Filipec, Directeur



Le rapport de commission de construction



Il était une fois...

Laissez-nous vous raconter une histoire de chez-nous, dans la Broye, rassurez-vous, postérieure aux temps des Romains, mais tout de même qui remonte à longtemps...

Il était une fois, dans l'ancienne capitale de l'Helvétie, une « accueillante » bâtisse, vieille de 148 ans, aux mains d'un seigneur, très apprécié de ses ouailles avec lesquelles il partageait sa demeure ; il la faisait vivre, l'exploitait, l'entretenait, la réparait, cependant elle devenait de moins en moins adaptée aux conditions de vie moderne.

Il faisait bon y vivre, la qualité du travail qui y était fourni était excellente, la renommée de la maison reconnue loin à la ronde, au sud jusqu' à Lausanne, au Nord jusqu'à Berne. Les autorités cantonales et fédérales de ces deux « pays », séduites par tant de succès, décidèrent de soutenir leur vassal broyard et lui accordèrent les moyens de restaurer et d'agrandir sa maison pour le plus grand bonheur des enfants qui y vivent !

Vous conter l'histoire de ce changement et de ces travaux est la raison de ce « billet » dans le bulletin annuel de notre Association !

Car cette dernière année a incontestablement été marquée par les gigantesques travaux de rénovation et d'agrandissement de la MEA, créée, est-il besoin de le rappeler, au 19^e siècle, entrepris pour des raisons bien compréhensibles de salubrité, de modernisation et de

mises aux normes sur les plans sécuritaires, sanitaires et sociaux, plus simplement dit par souci d'adaptation aux conditions de vie moderne du 21^e siècle !

Sur le plan de la sécurité, il s'agit de veiller aux normes antiincendies, aux mesures de protection, au contrôle des accès.

Pour les critères sanitaires, d'assurer l'hygiène alimentaire, l'hygiène de vie, le confort individuel des enfants (3 lieux de vie confortables, 22 chambres individuelles avec sanitaires personnels !) comme des éducateurs et des professionnels œuvrant au sein de la MEA.

Du point de vue social de promouvoir le respect de l'intimité, de créer des salles de classe adaptées, des salles de devoirs, des locaux de détente et de jeux, d'organiser une salle d'accueil pour les visites parentales, des lieux de rencontre avec les familles, pour les réunions et le travail des éducateurs.

Sur le plan écologique de penser à l'économicité de l'éclairage (LED), à la qualité de la ventilation la plus saine, de réduire le chauffage (avec des PAC), d'améliorer la production d'énergie (panneaux photovoltaïques), d'assurer le stockage parfait des aliments (avec des chambres froides et un économat aux températures idéales).

En résumé, de créer l'environnement le meilleur possible pour nos jeunes et nos employés !

On y pensait depuis longtemps, en vérité déjà il y a 10 ans. Un avant-projet a alors été adressé à nos autorités compétentes en novembre 2020, sur la base de l'organigramme 2022-2026 lié au nouveau contrat de prestations de notre institution.

La création de la Commission de Construction (ci-après la CC) voit le jour le 16 mars 2021.

Depuis lors, elle a fonctionné régulièrement pour valider le contrat à passer avec le bureau d'architecture et les autres mandants, examiner sous tous ses aspects le projet définitif, assurer les demandes de subventions aux autorités fédérales et cantonales et soumettre au Comité le plan financier pour adoption et finalement procéder aux adjudications des travaux.

Ces derniers ont commencé en novembre 2021 par le démontage des structures « vieillottes » de la partie ancienne du bâtiment et par le dégagement et le terrassement des accès extérieurs.

Avec, dès janvier 2022, l'intervention progressive de tous les corps de métier engagés, à commencer par les fouilles du service archéologique (qui a jonglé avec les conditions atmosphériques pour au plus vite permettre de faciliter le début du gros œuvre) et la surveillance du chantier : l'année écoulée, ce ne sont pas moins de 60 séances de chantier (on en est déjà à la 80^e séance ce 1^{er} trimestre 2023) qui vont occuper la commission de construction, également engagée dans le

choix des matériaux, du mobilier, les visites auprès des fournisseurs, les séances d'essais, les réunions de conciliation, là encore j'en oublie certainement !.

Créer du neuf, bâtir une nouvelle MEA, on en a rêvé...

Et pour réaliser un rêve, il faut l'imaginer, dessiner, planifier, modifier, adapter, visiter, comparer, photographier, « googler », encore rêver, persévérer, motiver, surveiller, insister, trancher, compter, marchander, économiser, réaliser et, en résumé et en un mot, aimer ces enfants qu'on tient tant à aider !

Les membres de la CC, qui se sont pour le moins totalement imprégnés de l'esprit MEA pour concocter aux acteurs de la MEA le meilleur des environnements de travail et de vie, ont pris beaucoup de plaisir à jouer, toujours dans la meilleure des ambiances, leur rôle et en ont presque oublié la charge de travail et tous les problèmes qui ont pu survenir et émailler le parcours du combattant que représente la gestion d'un tel chantier !

Décrire les difficultés vécues, les innombrables problèmes survenus, les multiples contraintes imposées, les inepties découvertes au gré des réalisations, ne discréditerait pas leur satisfaction générale !

Ci-dessous, nous mentionnons quelques chiffres qui vous éclairent sur les aménagements réalisés.

Dehors comme dedans, à tous les niveaux, à chaque étage, dans chaque chambre, dans tous les recoins, l'idée a été d'être fonctionnel, d'apporter le maximum de confort, sans luxe mais avec le maximum d'avantages et de sécurité.

Nous sommes conscients des efforts que les habitants de la maison, relogés à droite et à gauche pendant des mois, ont dû faire tout au long de cette interminable année et demie pour survivre dans ce « chantier » (au sens pragmatique) !

Tout ne peut être pas parfaitement au goût de tous, certes, maints détails ne correspondent pas aux attentes de chacun, mais il fallait, sans chipoter, faire des choix, des économies, tenir des délais calculés très serrés et éviter tout dépassement du budget

Nous voilà très bientôt au terme de notre activité, dans les temps et dans le cadre financier !

Nous sommes heureux que nos enfants et nos éducateurs, avec toute l'équipe de soutien, aient pu enfin prendre progressivement (dès la fin de l'année dernière) possession de leurs nouveaux locaux :

On leur souhaite d'avoir énormément de plaisir à vivre et travailler dans un tel environnement.

La commission de construction arrive au terme de son mandat, c'est désormais aux collaborateurs de la MEA, éducateurs en tête, de jouer, elle sait qu'on peut compter sur chacun d'entre eux !

Ses vifs remerciements vont à tous ceux qui, avec elle, ont œuvré à cette réussite.

A l'Etat qui, conscient de la qualité du travail réalisé par la MEA depuis des années, nous témoigne ainsi de la confiance qu'il fait à l'ensemble des acteurs de la MEA et nous a donné les moyens de façonner un tel écrin, qui restimule l'enthousiasme au travail de toute notre équipe, un entrain qui, s'il ne leur a d'ailleurs jamais fait défaut, s'en retrouve décuplé !

Aux nombreux et généreux donateurs qui nous ont permis d'offrir maints détails de qualité à la réalisation d'avantages ciblés, notamment sur le plan éducatif, pour nos enfants, si heureux de bénéficier de tels soutiens.

A tous les collaborateurs de toutes les entreprises qui ont participé à la réussite de cette réalisation qui fait honneur à la qualité de la prise en charge qu'on peut offrir à nos pensionnaires.

A l'ensemble des personnes, entre autres au sein du Comité de la MEA, avec à sa tête son président, qui nous ont fait confiance et nous ont laissé la liberté d'agir.

A tout le personnel, dans chaque secteur, tous qui ont accepté d'être si souvent dérangés, qui ont si gentiment répondu à nos questions et ont tous supporté cette longue période de travaux.

Un immense coup de chapeau à Drago, notre inlassable directeur, qui porte ce rêve depuis dix ans, qui s'est battu pour le concrétiser, le réaliser et maintenant le relancer sur la voie du succès, tant il aime tout ce qui donne du sens au rôle des éducateurs. Et tant il s'investit pour eux comme pour l'avenir de ses enfants !

Merci à « nos » enfants pour la gratitude qu'on lit dans leurs yeux.

On rêve désormais que tous trouvent dans cette nouvelle MEA beaucoup de satisfaction et de bonheur !

Merci aussi à tous de votre confiance et de votre indéfectible engagement pour l'avenir de la MEA.

La Mea XX est morte, vive la MEA XXI !
Les beaux contes ne finissent-ils pas toujours ainsi ?

Pour la Commission de construction
2021-2023 de la MEA :



Tatjana Dirren-Balzani, présidente, Edmond Pradervand, vice-président

La nouvelle Mea en chiffres:

Jomini 9 s'étale désormais sur 730 m² (273 m² l'ancien, 457 m² le nouveau), la terrasse extérieure l'agrandit de 98 m². le bâtiment fait 16 m de haut (faîte de l'ancienne partie) pour ses 5 étages.

La surface aménagée sur ses 5 étages, désormais reliés par une cage d'escaliers avec un ascenseur, est de 1'900 m² !

Nous ne citerons pour l'exemple que 2 chiffres, la nouvelle MEA c'est **9 km de câbles informatiques, 431 lampes !!!**

Elle héberge :

au sous-sol :

1 espace buanderie (7 locaux) sur 106 m²,

2 espaces techniques (chauffage, électricité) sur 44 m²,

3 salles pour l'accueil d'entrée, d'intervention, de rencontre.

3 salles de classe pour l'externat, totalement équipées, l'une d'entre elles avec installation multimédia, la deuxième avec cuisine, un bureau d'éducateur, un grand hall d'accueil.

1 salle de sport de 103 m² et ses commodités (douches et WC)

Au-rez :

administration 220m² (7 bureaux), *cuisine professionnelle 102 m²,*

vestiaire visites, grand vestiaire enfants, 5 wc visiteurs, 1 wc privé.
3 salles à manger (surface modulable de 163 m²) avec parois amovibles (avec 100 chaises et 16 tables) coin cafeteria.
2 terrasses : 1 extérieure couverte de 39 m², 1 terrasse plein air de 98 m² (96 sièges, 24 tables, 3 parasols).

au 1^{er} :

deux lieux de vie :

238 m² groupe 2 (6 à 10 ans) et 237 m² groupe 3 (11 à 16 ans) :
7 chambres (103 m²), 4 douches/WC + lavabos doubles,
1 séjour (60m²), 1 cuisine, 2 terrasses de 37 et 46 m².
9 chambres (118 m²), 9 douches/WC + 9 lavabos, 1 séjour (40 m²), 1 cuisine , 1 officine.

au 2^e : un lieu de vie : 180 m² groupe 1 (10 à 16 ans)
6 chambres, 3 douches WC + lavabos doubles, 1 séjour, 1 cuisine, 1 balcon 9 m².

aux combles : (126m²)

3 salles d'étude avec places de travail avec accès informatique,
1 salle de détente (dite « zen »), 1 bibliothèque, 1 salle de bain.

Extérieurs :

terrain de sport (300m²), place de jeux : balançoires, nid d'aigle, échecs.

27 places de parc dont 2 avec prise de recharge électrique.

6 places de parc extérieures pour vélos (avec recharge électrique).

1 local de parc couvert pour une vingtaine de vélos.

1 place de rangement pour plusieurs trottinettes.

Être accueilli à l'ASEJ, et y avoir du plaisir !

La grimpe comme outil de dépassement de soi

Depuis l'ouverture de l'ASEJ, nous avons la chance de bénéficier une fois par mois d'un cours d'escalade dans la salle de grimpe de Givisiez avec une coach. Cette activité nous prouve continuellement à quel point elle conduit les enfants vers le dépassement de soi. Affronter ses peurs, les dompter dans un cadre bienveillant et sécurisé leur permet de s'ouvrir et d'avancer dans le monde. Nous observons concrètement, dans la vie de tous les jours, l'impact de la confiance en soi gagnée centimètre par centimètre sur le mur d'escalade.

Lors des premiers cours, « Julien » (prénom d'emprunt) semblait terrifié au pied des voies, il ne pouvait monter que de quelques prises et restait figé. Grâce à sa persévérance et à la bienveillance de la coach, ce dernier a progressé de façon spectaculaire.

Voici ce dont il nous fait part après 7 mois :



« Julien va commencer l'ASEJ, il est très ravi d'avoir des nouveaux amis et des éducateurs qui le comprend, l'ASEJ voulait commencer la grimpe avec les nouveaux enfants mais Julien avait peur des hauteurs alors il ne pouvait pas faire grand-chose, il regarde en bas et il était effrayé alors chaque jour il a augmenté, et de plus en plus il a réussi à touché la fin ! Il était ravi mais quand il a regardé en bas il n'était même pas effrayé et il a réussi à descendre son avoir une peur ».

Merci à lui

Aurélie Nicolet, Educatrice ASEJ

Un petit mot de transition...

La MEA et moi, c'est toute une histoire ! Revenons un peu en amont...

En 2011, la MEA commençait à s'agrandir avec, notamment, la séparation des groupes éducatifs. Une fonction intermédiaire à la direction devenait alors nécessaire. Déjà bien investie depuis 1999 dans le quotidien de la Maison - d'abord dans l'unique équipe de l'institution puis dans la création et la mise en place du groupe de progression « Lavidado » - j'ai partiellement quitté le terrain pour m'engager dans la fonction de responsable éducative.

Ces 11 années à coordonner la mission éducative de la MEA ont été très riches. J'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer avec M. Filipec au maintien de la ligne directoriale, à accompagner les équipes, à soutenir les projets des enfants et de leur famille et à collaborer avec le réseau professionnel.

Avec l'évolution de la politique sociale cantonale et relativement à l'évolution de la MEA, je me suis donné les moyens d'améliorer encore mon profil afin de répondre au mieux au projet annoncé de la transition du poste de responsable éducatif à son devenir de poste d'adjoint à la direction. En parallèle, dans le cadre de mes responsabilités, je conceptualisais le projet d'intervention familiale que nous projetions de développer comme une nouvelle prestation pour la Broye.

Alors que les choses semblaient si évidentes, mon parcours personnel, mes intérêts professionnels et les réalités institutionnelles m'ont conduite à un nouveau carrefour décisif et c'est finalement, presque surprise, que j'ai choisi de conduire la suite de ma carrière MEA à la mise en place de cette nouvelle prestation.

Depuis plus de vingt ans, j'évolue professionnellement ici à Avenches et je suis très reconnaissante de toutes les opportunités que m'offre la MEA, du soutien et de la confiance qu'on me témoigne. Je passe le relais et j'accueille avec plaisir M. Bovey, notre adjoint, qui rejoint la grande MEA.

La responsable éducative tire donc sa révérence et c'est dorénavant l'intervenante familiale qui poursuit sa route ! Merci à tous pour cette magnifique étape parcourue, je me réjouis de la suite et de vous côtoyer dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Sabine Hofmann
Intervenante familiale

Comptes 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF

Actif circulant

Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme

	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
	CHF	CHF
Postfinance	62'935.50	514'896.74
Banque Cantonale Vaudoise c/526.01.22 et c/5235.49.09	185'556.75	387'811.16
Banque Cantonale de Fribourg c/179.507-01 et c/356.037-08	80'285.75	73'976.25
Banque Cantonale Vaudoise : compte construction	148'093.72	2'789'680.44
	476'871.72	3'766'364.59

Créances diverses à court terme

Débiteurs/DGEJ	151'006.75	43'966.00
Débiteurs autres cantons	0.00	24'371.62
Autres débiteurs	651.00	747.00
Comptes indiv. Pensionnaires		0.00
Avances de frais aux collaborateurs MEA	6'150.00	9'547.98
	157'807.75	78'632.60

Actifs de régularisation

	8'289.70	12'928.25
<u>Total de l'actif circulant</u>	<u>642'969.17</u>	<u>3'857'925.44</u>

Actif immobilisé

(./ Fonds d'amortissement)

Mobilier	1.00	1.00
Machine et outillage	8'459.35	9'750.35
Informatique	7'453.73	9'704.62
Véhicules	33'473.00	5'701.00
Immeuble Exploitation principale	714'627.30	726'781.30
Transformation Immeuble Jomini 9	4'556'247.23	319'537.46
Immeuble Villa Jomini 5	898'785.65	898'785.65
Agrandissement Villa Jomini 5	316'245.55	316'245.55
Immeuble "Les Mouchettes", Salavaux	10'000.00	10'000.00

<u>Total de l'actif immobilisé</u>	<u>6'545'292.81</u>	<u>2'296'506.93</u>
------------------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DE L'ACTIF

7'188'261.98	6'154'432.37
---------------------	---------------------

PASSIFFonds étrangers à court terme**Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations**

Créanciers charges sociales

Créanciers DGEJ

Comptes individuels pensionnaires

Avance à terme fixe BCV

Dettes diverses à court terme**Passifs de régularisation**

Régularisation des comptes individuels

Contributions et dons Transformation Jomini 9 (travaux en cours)

Passifs de régularisation

Avances de frais fait par la direction MEA

Total des fonds étrangers à court termeFonds étrangers à long terme**Emprunts hypothécaires et chirographaires**

Emprunt Canton de Vaud

Hypothèques Banque Cantonale de Fribourg (Villa)

Hypothèque Banque Cantonale Vaudoise **

Emprunt Postfinance **

** garantis par l'Etat de Vaud

Excédents d'avances et régularisation d'excédents

Régularisation d'excédent de produits

Excédent d'avance 2020 (MEA et Matas)

Excédent de charges 2021 (MEA)

Excédent d'avance 2021 (Matas)

Excédent d'avance 2022 (MEA)

Excédent de charges 2022 (Matas)

Fonds affectés

Réserve des pensionnaires

Réserve "Couverture du déficit"

Réserve Immobilisation Villa Jomini 5

Réserve Edmond Pradervand

Réserve véhicule Matas

Réserve "Entraide familiale aide parents pensionnaires"

Réserve transformation/construction Jomini 9

Total des fonds étrangers à long termeTotal des fonds étrangers**Fonds propres** - Capital de l'Association**Fonds propres** - Réserves libresTotal des fonds propres**TOTAL DU PASSIF**

31.12.2022	31.12.2021
CHF	CHF
24'169.85	22'778.80
25'232.56	38'331.65
1'661.85	2'395.00
39'441.78	43'204.01
1'000'000.00	0.00
1'066'336.19	83'930.66
6'958.28	19'651.45
3'077'200.00	3'077'200.00
5'000.00	13'196.20
2'927.22	0.00
3'092'085.50	3'110'047.65
<u>4'182'591.54</u>	<u>3'216'757.11</u>
292'400.00	292'400.00
553'050.00	556'250.00
402'380.00	408'904.00
225'990.00	228'420.00
1'473'820.00	1'485'974.00
67'303.92	44'288.49
0.18	187'764.75
-88'868.39	-88'868.39
14'342.65	14'342.65
68'208.50	0.00
-5'087.03	0.00
55'899.83	157'527.50
305'838.13	285'531.28
100'386.87	100'386.87
200'000.00	200'000.00
6'566.16	6'566.16
4'000.00	8'000.00
5'000.00	5'000.00
142'970.00	0.00
764'761.16	605'484.31
<u>2'294'480.99</u>	<u>2'248'985.81</u>
<u>6'477'072.53</u>	<u>5'465'742.92</u>
500'000.00	500'000.00
211'189.45	188'689.45
<u>711'189.45</u>	<u>688'689.45</u>
7'188'261.98	6'154'432.37

COMPTES D'EXPLOITATION INTERNAT

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	2022	2021
	CHF	CHF
Contribution des parents ou répondants	128'334.00	130'941.00
Contribution hors canton	3'198.00	8'372.00
Location et logement à des tiers	32'400.00	24'300.00
Revenus de la cafétéria	8'260.00	9'250.00
Repas du personnel / tiers	3'783.00	3'393.00
Office fédéral de la justice / subv. d'exploitation	324'075.00	322'541.00
Autres subventions (DGEJ)	2'357.75	0.00
Autres contributions et subventions (HES)	11'475.00	13'310.65
Avances DGEJ	2'629'813.53	2'224'151.13
Avances autres cantons	27'540.93	84'844.43
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	3'171'237.21	2'821'103.21
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Salaires	2'356'150.90	2'088'231.70
Charges sociales	535'776.16	487'595.75
Autres frais du personnel	36'470.43	39'837.05
Honoraires et personnel temporaire	-128'740.30	-6'756.60
Produits pharmaceutiques	1'931.25	1'324.60
Alimentation	109'264.12	93'213.10
Entretien ménager	7'951.74	10'876.50
Entretien immeuble et extérieurs	14'040.57	27'441.87
Entretien mobilier, machines, véhicules	30'713.23	22'233.70
Loyers	262.65	262.65
Eau et énergie	36'345.15	46'060.00
Ecole, formation, loisirs, cadeaux	20'830.18	25'601.30
Frais de bureau et d'administration, révision, communication	19'300.55	16'939.60
Assurances choses, bâtiment, véhicules, prot. juridique	16'889.20	17'167.40
Cotisations aux associations	9'339.80	8'843.80
Taxes, déchets	4'909.05	6'845.15
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	3'071'434.68	2'885'717.57
Amortissement immeubles	-12'154.00	-12'154.00
Amortissement véhicules	-2'900.00	-1'900.00
Amortissement équipement informatique	-4'608.64	-776.34
Amortissement machines et outillage	-1'291.00	-1'291.00
Intérêts hypothécaires	-11'686.14	-12'790.23
Intérêts et Frais financiers divers, frais postaux	-2'607.80	-1'145.92
Charges exceptionnelles	0.00	-1'314.70
Produits exceptionnels	3'653.55	7'118.16
<u>EXCEDENT D'AVANCES / CHARGES DGEJ</u>	68'208.50	-88'868.39

COMPTE DE RESULTAT "MATAS" COMPTES D'EXPLOITATION EXTERNAT**PRODUITS D'EXPLOITATION**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	CHF	CHF
Contribution des parents ou répondants	0.00	0.00
Contribution repas	0.00	400.00
Autres contributions et subventions (HES)	3'825.00	3'825.00
Avances DGEJ	169'244.20	161'496.00
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	173'069.20	165'721.00

CHARGES D'EXPLOITATION

Salaires	110'910.00	93'003.65
Charges sociales	25'140.80	21'832.20
Autres frais du personnel	1'603.85	1'611.35
Honoraires et personnel temporaire	12'767.00	13'795.50
Produits pharmaceutiques	15.10	55.65
Alimentation	9'154.70	10'043.65
Entretien ménager	4.95	29.65
Entretien mobilier, machines, véhicules	6'393.83	4'212.95
Ecole, formation, loisirs, cadeaux	7'554.20	1'268.95
Frais de bureau et d'administration, révision, communication	2'661.45	3'238.95
Assurances véhicules, protection juridique	1'592.65	1'528.15
Cotisations aux associations	357.70	547.70
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	178'156.23	151'168.35
Charges exceptionnelles	0.00	-210.00
<u>EXCEDENT D'AVANCES DGEJ</u>	-5'087.03	14'342.65

COMPTES HORS EXPLOITATION

<u>PRODUITS</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Dons et legs à buts spécifiques, cotisations	170'576.85	28'126.00
Location studio	19'200.00	20'800.00
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	189'776.85	48'926.00
<u>Débiteurs autres cantons</u>		
Attribution des dons et cotisations aux réserves affectées	167'276.85	25'926.00
Divers (avance de frais)	0.00	200.00
Attribution du produit de la location et dons aux réserves libres	22'500.00	22'800.00
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	189'776.85	48'926.00

Annexe au compte de résultats et au bilan au 31 décembre 2022

1. **Activités de l'association, date des statuts, siège**
 - 1a L'association de la Maison d'enfants d'Avenches a été fondée en 1957.
Le but de l'association est d'accueillir des enfants qui doivent être placés, aux fins de leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.
 - 1b leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.
 - 1c Siège social : Avenches
2. **Principes comptables**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux articles 957 et ss du Code des Obligations.

Actifs engagés en garantie des dettes

Cédule hypothécaire de CHF 200'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 92'400.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 750'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 500'000.- au porteur, grevant les immeubles n°768 de Avenches"

Cédule hypothécaire de CHF '150'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

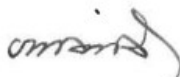
Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Au 31 décembre 2022, la fortune de l'association s'élève à CHF 711'189.45

L'Organe de révision :

Fiduciaire MAILLARD S.A.



Olivier Maillard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Florence Mellet
Experte-comptable diplômée
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels 2022

Pully, le 13 avril 2023

Remerciement

A vous, donateurs, membres qui contribuez à enrichir la vie de nos pensionnaires, que chacun d'entre vous soit assuré de notre sincère gratitude.

Cette année, nos remerciements distinctifs vont aux fondations ayant soutenu nos projets particuliers liés à la rénovation et à l'agrandissement (les salles de classes, salles d'études, la terrasse etc.

Que chacun d'entre vous soit assuré de notre sincère gratitude.

Avec le soutien de la



ERNST GÖHNER STIFTUNG

**Fondation UBS pour les
affaires sociales et la formation**

Fondation Jan Baron Mladota

Fondation Élan (Suzanna Gros)

